RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

10 ALEXANDRE MARTIN
Société civile immobilière au capital social de 1 000 euros,
Siège social 10 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans
Immatriculée au RCS d'Orléans sous le numéro 813 703 345

PROCES VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES
DU 05 OCTOBRE 2024

L'an deux-mil-vingt-quatre,
Le cinq octobre,

Les soussignés

- **Monsieur Jean-Christophe CASADEI**
 Propriétaire de deux cent cinquante parts
 Numérotées de 1 à 250..... 250 parts

- **Monsieur Emmanuel POTIER**
 Propriétaire de deux cent cinquante parts
 Numérotées de 251 à 500..... 250 parts

- **Madame Caroline TISSIER-LOTZ**
 Numérotées de 501 à 750..... 250 parts

- **Monsieur Franz TOUCHE**
 Propriétaire de deux cent cinquante parts
 Numérotées de 751 à 1 000..... 250 parts

Représentant la totalité du capital social 1.000 parts

Ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

Résolution 1

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Philippe RAINAUD de ses fonctions de gérant à effet au 05 octobre 2024.

Les associés décident, à l'unanimité, de pourvoir à son remplacement en nommant, à compter du 05 octobre 2024, en qualité de gérant :

- Madame Caroline TISSIER-LOTZ, née [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

[redacted]

Résolution 2

Les associés décident, à l'unanimité, de déléguer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Procès-verbal rédigé sur 2 pages numérotées et paraphées, signé par l'ensemble des associés :

Jean-Christophe CASADEI

[redacted]

Emmanuel POTIER

[redacted]

Caroline TISSIER-LOTZ

Bon pour acceptation des fonctions de gérant

[redacted]

[redacted]

F. T